



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 décembre 2004

Mise à jour du tableau des effectifs

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 1^{er} décembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 décembre 2004

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 2004

DELIBERATION D20040495

Direction Ressources Humaines

Mise à jour du tableau des effectifs

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Après avis du Comité Technique Paritaire,

La mise en œuvre du Pacte Communautaire se traduit par le retransfert d'un certain nombre d'équipements de la Communauté d'Agglomération de NIORT à la Ville.

Cela entraîne une modification du tableau des effectifs. A ce titre, les 111 postes suivants sont transférés à la Ville à compter du 1^{er} janvier 2005.

DIRECTION DES SPORTS – 9 postes

- 1 poste Conseiller Principal des Activités Physiques et Sportives (APS) 2^e classe
- 1 poste Conseiller des APS
- 2 postes Educateurs APS 2^e classe
- 1 poste Agent Technique Principal
- 2 postes Agent Technique qualifié
- 1 poste Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe
- 1 poste Adjoint Administratif

GOLF – 3 postes

- 1 poste Agent de Maîtrise
- 1 poste Agent Technique Principal
- 1 poste Agent Technique

PATINOIRE – 14 postes

- 1 poste Educateur des APS 2^e classe
- 1 poste Educateur des APS 2^e classe à temps non complet 50% (contractuel)
- 1 poste Agent Technique Principal
- 1 poste Agent Technique Qualifié
- 3 postes Agent d'Entretien Qualifié
- 5 postes Agent d'Entretien
- 1 poste Agent d'Entretien à temps non complet 50%
- 1 poste Agent Administratif Qualifié

SALLE DE SPORT – 16 postes

- 7 postes Agent d'Entretien Qualifié
- 1 poste Agent d'Entretien Qualifié à temps non complet 70%
- 5 postes Agent d'Entretien
- 3 postes Agent d'Animation

STADE – 21 postes

- 1 poste Contrôleur de Travaux
- 1 poste Agent de Maîtrise Qualifié
- 1 poste Agent de Maîtrise
- 7 postes Agent Technique Principal
- 3 postes Agent Technique Qualifié
- 1 poste Agent Technique
- 2 postes Agent d'Entretien Qualifié
- 5 postes Agent d'Entretien

FOIRE EXPOSITION – 4 postes

- 1 poste Rédacteur Principal
- 2 postes Adjoint Administratif
- 1 poste Agent Administratif

PARC DES EXPOSITIONS – 17 postes

- 1 poste Directeur Territorial Contractuel
- 1 poste Rédacteur Chef
- 1 poste Rédacteur
- 1 poste Contrôleur de Travaux
- 1 poste Agent de Maîtrise Principal
- 1 poste Agent Technique Chef
- 4 postes Agent Technique Principal
- 1 poste Agent Technique Qualifié
- 2 postes Agent d'Entretien Qualifié
- 1 poste Agent d'Entretien
- 1 poste Agent d'Entretien à Temps Non Complet (85,71 %)
- 1 poste Adjoint Administratif
- 1 poste Agent Administratif Qualifié

DIRECTION PATRIMOINE BATI & MOYENS – 21 postes

- 1 poste Contrôleur Principal de Travaux
- 1 poste Contrôleur de Travaux
- 1 poste Technicien Supérieur Chef
- 1 poste Technicien Supérieur
- 8 postes Agent Technique Principal
- 2 postes Agent Technique Qualifié
- 1 poste Agent Technique
- 1 poste Agent d'Entretien
- 1 poste Agent Administratif Qualifié
- 4 postes Agent Administratif

ATELIER MECANIQUE – GARAGE – 4 postes

- 1 poste Technicien Supérieur Chef
- 1 poste Agent Technique Principal
- 1 poste Agent Technique Qualifié
- 1 poste Agent d'Entretien Qualifié

PATRIMOINE SOCIO-CULTUREL – 2 postes

- 1 poste Rédacteur Chef
- 1 poste Adjoint Administratif

Il est précisé que les agents transférés conserveront, s'ils y ont intérêt, le bénéfice du Régime Indemnitaires qui leur était applicable à la CAN.

Par ailleurs, les agents transférés seront soumis aux dispositions du protocole ARTT en vigueur à la Ville de NIORT, à l'exception des agents exerçant leurs fonctions à la Patinoire et à la Foire Exposition qui continueront à être régis par les dispositions du protocole ARTT signé à la CAN.

S'agissant des astreintes et jusqu'à ce qu'une nouvelle organisation soit mise en place, les agents transférés seront soumis aux dispositions de la Ville de NIORT (délibération du 30 décembre 2003) à l'exception des personnels du service Parc et Foire Exposition et de certains personnels cadres A & B du service des Sports qui assureront leurs astreintes dans les mêmes conditions qu'à la CAN.

Pour tenir compte de l'évolution des missions et de l'organisation des services, il convient d'actualiser le tableau des effectifs ainsi qu'il suit :

DEPARTEMENT VIE DE LA CITE

SERVICE POLITIQUES CONTRACTUELLES SOCIO-CULTURELLES ET SOCIO-EDUCATIVES

- 1 poste d'Attaché

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET TEMPS LIBRE

Service des Ecoles

Suppressions

- 2 postes d'agent d'entretien à temps non complet représentant 52 % du temps plein
- 1 poste d'agent d'entretien à temps non complet représentant 53 % du temps plein
- 1 poste d'agent d'entretien à temps non complet représentant 58 % du temps plein
- 1 poste d'agent d'entretien à temps non complet représentant 63 % du temps plein
- 1 poste d'agent d'entretien à temps non complet représentant 65 % du temps plein
- 1 poste d'agent d'entretien à temps non complet représentant 68 % du temps plein
- 2 postes d'agent d'entretien à temps non complet représentant 73 % du temps plein
- 2 postes d'agent d'entretien à temps non complet représentant 78 % du temps plein
- 1 poste d'agent d'entretien à temps non complet représentant 90 % du temps plein
- 1 poste d'agent d'entretien à temps non complet représentant 99 % du temps plein
- 1 poste d'agent d'entretien qualifié à temps non complet représentant 63 % du temps plein
- 1 poste d'agent d'entretien qualifié à temps non complet représentant 73 % du temps plein
- 3 postes d'agents d'entretien qualifié à temps non complet représentant 78 % du temps plein
- 1 poste d'agent d'entretien qualifié à temps non complet représentant 83 % du temps plein
- 2 postes d'agent d'entretien qualifié à temps non complet représentant 89 % du temps plein
- 1 poste d'agent d'entretien qualifié à temps non complet représentant 94 % du temps plein

SERVICE INFORMATION – COMMUNICATION EXTERNE/INTERNE

Suppression

- 1 poste d'Agent Administratif

DIRECTION DE L'ANIMATION DE LA CITE

Création

- 1 poste de Directeur

DIRECTION PROXIMITE – CITOYENNETE

Service Accueil – Prestations Administratives

Suppression

- 1 poste d'Adjoint Administratif

DIRECTION GENERALE

Création

- 1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^e classe, à compter du 1^{er} janvier 2004

DEPARTEMENT RESSOURCES

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Créations

- 2 postes de Rédacteurs

DIRECTION FINANCES / MARCHES PUBLICS

Créations

- 2 postes d'Adjoint Administratif

DIRECTION PREVENTION MEDIATION ET ORGANISATION DE LA SECURITE

Créations

- 1 poste d'agent d'animation qualifié, à compter du 1^{er} janvier 2004
- 1 poste de Gardien Principal de Police

DEPARTEMENT CADRE DE VIE ET AMENAGEMENT URBAIN

DIRECTION ESPACES PUBLICS

Service Voirie

Création

- 1 poste d'agent de maîtrise qualifié, à compter du 1^{er} janvier 2004

Service Espaces Verts

Créations

- 1 poste d'agent de maîtrise qualifié, à compter du 1^{er} janvier 2004
- 1 poste d'agent technique principal (Magasinier)

DIRECTION DE L'EAU

Création

- 1 poste d'agent de maîtrise qualifié, à compter du 1^{er} janvier 2004

DIRECTION PATRIMOINE BATI ET MOYENS

Création

- 1 poste d'agent de maîtrise qualifié, à compter du 1^{er} janvier 2004

Les crédits sont inscrits aux budgets correspondants.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter la mise à jour du tableau des effectifs comme ci-dessus énoncée.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Luc DELAGARDE

[Ordre du jour](#)